

## ANNEXE A – CONTENU DU CONTRAT DE SERVICE ET DE LA FACTURE

### CONTRAT DE SERVICE

- Le nom du **dispensateur**, son adresse et son numéro de téléphone;
- La date de signature du contrat;
- Le numéro de contrat de service suivant la numérotation du **dispensateur**;
- Le nom du client, son adresse et son numéro de téléphone;
- Le numéro d'identification ministériel (NIM) du client;
- La description détaillée du mandat du (des) service(s) à rendre: la situation actuelle de l'entreprise, le contexte de réalisation du service, les activités ou services-conseils visés et la production couverte par ceux-ci;
- La ventilation du coût estimé du service: le nom et le taux horaire du (des) conseiller(s) qui rendra (ont) le service\*;
- La période de réalisation du service;
- Selon le programme de financement, une indication que le service est rendu grâce à une intervention du Réseau Agriconseils et qu'il pourrait être subventionné par un programme du MAPAQ et/ou Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et le montant prévu de la subvention. Dans le cas où le service est subventionné, le libellé proposé est :
  - « Le(s) service(s)-conseil(s) est(sont) subventionné(s) par une aide financière par l'entremise du Réseau Agriconseils en vertu du Programme services-conseils lequel est rendu possible grâce à l'Accord bilatéral Canada-Québec de mise en œuvre de Cultivons l'Avenir 2 ».
- La signature des parties;
- La partie consentement « Communication de renseignement et accès aux documents » accompagnant le contrat de service.
- Le consentement « Levée du secret professionnel ou de l'obligation de confidentialité » accompagnant le contrat de service.

### FACTURE

- Le nom du **dispensateur**, son adresse et son numéro de téléphone;
- Le numéro de TVQ et de TPS du **dispensateur**;
- La date de facturation;
- Le nom du client et son adresse;
- Le numéro d'identification ministériel (NIM) du client;
- La description détaillée du (des) service(s) réellement rendu(s) : la production couverte; les activités ou services-conseils visés;
- Le coût détaillé du service incluant la date de réalisation : le nom et le taux horaire du(des) conseiller(s) qui a(ont) rendu le service\*;
- Le montant de la subvention allouée;
- Une indication que le service est rendu grâce à une intervention du Réseau Agriconseils, qu'il est subventionné par un programme du MAPAQ et/ou Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et le montant de la subvention. Dans ce cas, le libellé proposé est :
  - « Le(s) service(s)-conseil(s) est(sont) subventionné(s) par une aide financière par l'entremise du Réseau Agriconseils en vertu du Programme services-conseils lequel est rendu possible grâce à l'Accord bilatéral Canada-Québec de mise en œuvre de Cultivons l'Avenir 2 ».

\* Certains services-conseils préalablement autorisés par le MAPAQ, notamment le Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA), peuvent être financés en respectant un montant forfaitaire déjà établi.